

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 5 AVRIL 2018

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 25

L'an deux mil dix huit

Le cinq avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

Etaient présents : MULON M. BAILLEUX A. MONTAY G. BAUDRIN P. FAILLON J. PREUVOT R. THUILLET MP. DOLEZ C. DESROUSSEAU C. DELANNOY JM. DUMOULIN H. RAMEZ D. HAMADI A. GOBERT J. RIFF C. NATHIEZ V. DE MULDER A. COLLET Ch. MUSY F. SALADIN B. COLLET C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 13/04/2018

Etaient excusés : COLOMBEL L. MOREAU G. GARNERONE L. PREVOT V.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/03/2018

Procurations respectives à : GOBERT J. PREUVOT R. RAMEZ D. COLLET C.

Etaient absents non excusés : SPOTO S. DEBIONNE M.

Un scrutin a eu lieu, M. Damien RAMEZ a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Monsieur Bernard SALADIN, Adjoint aux Finances prend la parole :

Tout d'abord, comme le veut la réglementation, vous avez eu quelques indicateurs pour évoquer la situation économique de notre commune à partir des chiffres 2016 qui est la dernière année de référence établie par le Ministère de l'Economie et en comparaison avec les chiffres 2015 et 2014 :

	Année	Montant	Montant/Hab	
Produits de fonctionnement	2016	2 827 000	693	1 050
	2015	2 906 000	712	1 041
	2014	2 945 000	720	1 023
Charges de fonctionnement	2016	2 654 000	651	1050
	2015	2 786 000	683	908
	2014	2 880 000	704	899
Résultat comptable	2016	174 000	43	134
	2015	120 000	29	133
	2014	66 000	16	124
Capacité d'autofinancement	2016	231 000	57	177
	2015	186 000	46	174
	2014	142 000	35	165
Encours de la dette	2016	710 000	174	769
	2015	772 000	189	788
	2014	832 000	203	794
Charges financières	2016	31 000	8	37
	2015	34 000	8	37
	2014	43 000	11	31
Remboursement Emprunts & dettes	2016	62 000	15	82
	2015	61 000	15	83
	2014	64 000	16	74
Annuité de la dette	2016	89 000	22	109
	2015	90 000	22	112
	2014	102 000	25	104
Charges de Personnel	2016	1 397 000	342	441
	2015	1 370 000	336	440
	2014	1 354 000	331	432
Recette liée aux impôts locaux	2016	1 168 000	286	441
	2015	1 167 000	286	436
	2014	1 146 000	280	414
Recette Autres impôts & taxes	2016	228 000	56	63
	2015	216 000	53	57
	2014	213 000	52	57
Recette liée à la DGF	2016	737 000	181	152
	2015	798 000	196	167
	2014	851 000	208	184
Recette liée aux subventions	2016	97 000	24	58
	2015	221 000	54	58
	2014	174 000	43	69
Recette liée au FCTVA	2016	43 000	10	35
	2015	73 000	18	43
	2014	86 000	21	46
	Année	Montant	Montant/Hab	Moyenne Dép
Taxe d'habitation	2016	672 000	165	196
	2015	685 000	167	193
	2014	659 000	162	179
Taxe foncière PB	2016	400 000	98	231
	2015	398 000	97	226
	2014	391 000	96	217
Taxe foncière NB	2016	70 000	17	12
	2015	70 000	17	12
	2014	70 000	17	11

Ces chiffres ne font que confirmer les tendances déjà évoquées l'an dernier à l'occasion du débat 2017 : la situation en 2016 n'est pas spécialement alarmante même si nous étions déjà au début d'un contexte qui va se confirmer être de plus en plus difficile. Si en 2016 Maing n'était et n'est toujours pas — loin s'en faut — une commune riche, les indicateurs prouvent cependant une situation qui est saine et sans doute moins préoccupante qu'aujourd'hui.

En 2016, nos efforts pour réaliser des économies se sont poursuivis après ceux de 2015. Si nos produits de fonctionnement (nos recettes) ont bien diminué par rapport à 2015 (- 79 000 €), nos dépenses (les Charges de fonctionnement), ont baissé de 132 000 €, processus qui va malheureusement devoir se poursuivre en 2017 et cette année.

Comme depuis des années, vous pouvez cependant toujours constater l'extrême différence avec la moyenne nationale (les chiffres maingeois par habitant ne représentent que 66% de celle-ci pour les recettes, 62% pour les dépenses, 32% pour le delta et l'autofinancement).

Les autres indicateurs ne varient guère et je ne pense pas qu'ils nécessitent des commentaires autres que ceux déjà faits l'an dernier.

Vous en avez également eu d'autres en comparaison avec cette fois, pour varier, avec ABSCON qui — comme HERGNIES et HERIN précédemment — est une ville de taille comparable à la nôtre.

Un peu moins de recettes de fonctionnement pour notre commune, mais la part des impôts locaux est nettement plus importante à Maing.

Moins de charges de fonctionnement chez nous, plutôt à notre avantage en ce qui concerne les charges de personnel, moins pour les autres charges, notamment les achats et charges externes.

En investissement, nous pouvons constater que nous avons cherché à obtenir bien plus de subventions et que malgré nos limites financières, nous avons investi davantage, ce qui nous a permis de récupérer plus de FCTVA.

Par contre, notre capacité d'autofinancement apparaît moindre et le montant de nos emprunts liés à nos investissements est supérieur.

Enfin, globalement, nos taux d'imposition également sont supérieurs.

Voilà les remarques que je peux faire et sauf si vous avez des interventions sur ces tableaux, je vous propose de passer aux prospectives purement maingeoises 2018.

	MAING		ABSCON		moyenne strate €/Hab
	K €	€/Hab	K €	€/Hab	
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A					
dont : Impôts Locaux	2827	693	3090	710	1050
	1168	286	932	214	441
	41,30%		30,15%		41,97%
Autres impôts et taxes	228	56	215	49	63
	8,05%		6,94%		5,99%
Dotation globale de fonctionnement	736	181	769	177	152
	26,05%		24,88%		14,52%
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B					
dont : Charges de personnel	2 654	651	2 798	643	916
	1 397	342	1 532	352	441
	52,63%		54,73%		48,10%
Achats et charges externes	876	215	710	163	236
	32,99%		25,36%		25,71%
Charges financières	31	8	19	4	37
	1,17%		0,68%		4,06%
Contingents	14	3	189	43	34
	0,51%		6,76%		3,72%
Subventions versées	149	36	162	37	55
	5,60%		5,80%		6,00%
RESULTAT COMPTABLE = A - B					
	174	43	292	67	134

	MAING		ABSCON		moyenne strate €/Hab
	K €	€/Hab	K €	€/Hab	
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	219	54	471	108	404
dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0	0	0	0	65
Subventions reçues	0,00%		0,00%		16,17%
en % des ressources	97	24	11	2	58
en % des ressources	44,26%		2,27%		14,39%
FCTVA	43	10	23	5	35
en % des ressources	19,46%		4,92%		8,69%
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT	253	62	283	65	397
dont : Dépenses d'équipement	190	47	239	55	268
en % des emplois	74,93		84,48		67,63
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	62	15	44	10	82
en % des emplois	24,28		15,52		20,72
AUTOFINANCEMENT					
	MAING		ABSCON		moyenne strate €/Hab
	K €	€/Hab	K €	€/Hab	
Excédent brut de fonctionnement	262	64	380	87	200
% produits fonct	9,27%		12,28%		19,04%
Capacité d'autofinancement = CAF	231	57	355	82	177
% produits fonct	8,19%		11,49%		16,83%
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	170	42	311	71	95
% produits fonct	6,01%		10,07%		9%

ENDETTEMENT		MAING		ABSCON		moyenne strate
	K €	€/Hab	K €	€/Hab	€/Hab	€/Hab
Encours total de la dette au 31 décembre N	710	174	304	70	769	
	25,11%		9,83%		73,26%	
Annuité de la dette	89	22	63	14	109	
	3,13%		2,04%		10,35%	
FONDS DE ROULEMENT						
	369	90	1575	362	307	
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
	MAING		ABSCON		moyenne strate	
	K €	€/Hab	K €	€/Hab	€/Hab	
Taxe d'habitation (y compris THLV)	672	165	446	402	196	
	23%		13,60%		14,24%	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	400	98	390	90	231	
	17,71%		18,09%		19,27%	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70	17	292	7	12	
	86,41%		59,96%		52,24%	

Aujourd'hui, nous prévoyons qu'en 2018 l'annuité de la dette — soit 26,25 € par habitant (pratiquement identique aux chiffres du compte administratif 2017 [qui était de 26,70 €] que je vous ai présenté tout à l'heure) — se décomposant en remboursement de capital à hauteur de 77 546 € [73 157 € au CA 2017] et en règlement d'intérêts pour 29 834 € [36 049 € pour le même CA 2017], ces crédits concernant, vous le savez la réhabilitation du groupe scolaire et les aménagements de voirie (liaison CD40-cimetière et rues des Cordiers, des Violettes et des Marais ainsi que la voie de liaison à la résidence Air et Lumière.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement — qui sont l'une des clés essentielles de notre budget puisqu'elles dépendent davantage de notre gestion que les recettes que nous percevons —, au vu des constatations faites face aux chiffres du Compte Administratif 2017 et pour faire en sorte de maintenir le cap de manière la moins indolore possible malgré les difficultés que nous connaissons depuis quelques années — et qui ne vont pas s'atténuer — nous avons accentué davantage encore notre effort de réduction de nos dépenses (tout en veillant à conserver un service public de qualité en 2018). Pour cette année, nous avons établi nos prévisions budgétaires avec des dépenses de fonctionnement ramenées à un montant un peu au-dessus de 3 200 000 € contre 3 436 700 € au BP 2017, soit aux alentours de - 6,50%, mais forcément — et par souci minimum de précaution — un peu au-dessus du montant affiché à 2 958 433 € au Compte Administratif, soit environ + 2% si on ne tient pas du virement à la section d'investissement et tout en espérant naturellement que le résultat réel 2018 fera apparaître un delta moindre.

La hausse évoquée tout à l'heure de nos charges à caractère général en 2017 devrait être jugulée puisqu'au BP 2018 nous avons travaillé pour obtenir une nouvelle baisse de l'ordre de quelque 35 000 €, soit aux alentours de - 3,30% par rapport au BP 2017 — naturellement, et pour les mêmes raisons de prudence — là aussi au-dessus du total du Compte Administratif 2017 : environ + 8%.

C'est ainsi qu'au niveau des prestations de services nous allons nous efforcer de gagner environ 15 000 €, soit plus de - 18% par rapport au BP 2017 et plus de 11% par rapport au Compte Administratif.

Par contre, même en resserrant les dépenses, nous ne pourrons gagner qu'un peu plus de 2 000 € sur nos achats de matières et de fournitures puisqu'au niveau des fournitures non stockables (Eau, assainissement, énergie, électricité, chauffage urbain) — pour lesquelles nous avons déjà fait beaucoup d'efforts d'économie sur les consommations — pour ces dépenses donc, nous ne maîtrisons pas les coûts, nous prévoyons qu'ils vont augmenter d'un bon 20 000 € (près de 15%), par rapport aux prévisions 2017 et forcément bien au-dessus du bilan affiché au Compte Administratif. Ce sera différent en ce qui concerne nos achats de fournitures d'entretien et de petit équipement (nous comptons pouvoir gagner un peu plus de 5 000 €, soit - 7% par rapport au BP 2017, mais encore + 11% sur le CA.

Autre chapitre qui avait fortement augmenté en 2017 : les services extérieurs. Au BP 2018, nous allons nous efforcer de limiter là aussi nos dépenses bien que là non plus nous ne maîtrisons pas les coûts, mais nous comptons limiter la liste de nos demandes d'intervention pour ne conserver que l'essentiel et ainsi réduire nos

dépenses d'environ 12 000 € soit – 3% par rapport au BP 2017, avec bien sûr le delta de sécurité par rapport aux chiffres du CA 2017 (+ 3%).

En ce qui concerne les Autres Services Extérieurs où nous pouvons avoir plus d'impact sur les prix nous devrions nous maintenir au montant affiché par le CA 2017 tout en réduisant de quelque 9 000 € (environ - 9%) les chiffres du BP 2017.

Enfin, autre chapitre important — celui des dépenses de personnel — sur lequel nous n'avons que peu d'impact au niveau des agents titulaires, contrairement aux années précédentes, nous avons réduit le montant des charges globales s'y rapportant à cause notamment des emplois d'insertion qui ont été supprimés par le gouvernement et malgré le fait qu'il faille néanmoins maintenir les services obligatoires par d'autres agents (notamment à la cantine et à l'entretien des locaux scolaires par exemple).

C'est ainsi qu'à environ 1 600 000 €, nous devrions diminuer les dépenses liées aux personnels de quelque - 7% par rapport au BP 2017 et même pratiquement de - 1% par rapport au CA 2017. Cependant, ne soyons pas dupes : si les charges de personnel vont baisser, les recettes, au niveau des atténuations de charges, vont dans le même sens : de l'ordre de - 50% tant par rapport au BP 2017 qu'au CA 2017.

Pour les autres chapitres de dépenses de fonctionnement, il n'y aura pas d'évolution sensible. Les montants qui y figurent devraient rester aux mêmes niveaux qu'en 2017.

En résumé, entre 3 200 000 € et 3 250 000 €, notre budget primitif 2018 sera en baisse de plus de 200 000 € (soit environ - 6%) par rapport au BP 2017.

Au niveau des recettes de fonctionnement, la chute est à la hauteur des économies que nous comptons réaliser au niveau des dépenses. Si au BP 2017 nous avons pu inscrire un excédent de fonctionnement de plus de 378 000 € au niveau de nos recettes, il ne sera que d'un peu plus de 310 000 € cette année, soit près de 68 000 € en moins, soit pratiquement - 18 %, d'où une baisse d'un peu plus de 6% de nos recettes totales entre le BP 2018 et celui de 2017.

Malgré tout, grâce à nos efforts consentis encore cette année, nous devrions pouvoir « comptablement » virer environ 200 000 € du fonctionnement à l'investissement.

Et, heureuse surprise — alors que, malgré les annonces répétées d'exonération partielle de leur taxe d'habitation pour 80% des assujettis et d'une compensation par l'Etat non véritablement claire (pour la petite histoire, seuls 18% des Maingeois ne devraient pas être exonérés) — malgré cela donc, dans un premier temps, nous avons, de manière que nous pensions optimiste, maintenu les recettes liées à l'impôt aux mêmes montants qu'en 2017. Et finalement, il y a peu, nous avons appris que nos recettes liées à l'impôt augmenteraient d'un peu plus de 20 000 €. Vous voyez, l'art de la prospective est plutôt difficile à maîtriser dans ce contexte...

Mais, néanmoins et comme nous nous y étions engagés, la Commission Finances, a accepté le fait de maintenir les taux des impôts locaux aux niveaux qui sont les leurs depuis 2008.

C'est cette proposition que je soumettrai à votre approbation lors du prochain Conseil Municipal.

Toujours au niveau des recettes, je ne peux que répéter ce dont je vous ai parlé tout à l'heure : la diminution la plus forte sera celle du chapitre Atténuation de Charges où nous allons perdre entre 90 000 et 100 000 €, soit environ - 50% par rapport à 2017.

Les Dotations, Subventions et Participations continueront elles aussi à baisser, cette année, d'environ 2% (soit entre 18 000 et 19 000 € de baisse).

Enfin, les Travaux en Régie, moins conséquents que l'an dernier pour les raisons budgétaires que j'évoque depuis tout à l'heure, ne figureront dans nos recettes de fonctionnement du BP 2018 que pour un montant inférieur d'un peu plus de 40 000 € par rapport au BP 2017, soit entre - 30 et - 40%. Cela contribue également à la baisse globale de nos recettes de fonctionnement, mais, en contrepartie, dans un premier temps, nos dépenses d'investissement sur ce point seront moindres avant les conséquences sur le FCTVA en 2019.

En investissement, grâce à nos efforts consentis encore cette année au niveau des dépenses de fonctionnement, que je viens d'évoquer, nous devrions pouvoir bénéficier d'un virement d'environ 200 000 € au niveau de nos recettes d'investissement (mais cette somme prenant en compte le montant des Travaux en Régie pour 73 000 € réduit de fait notre autofinancement à un peu plus de 125 000 €).

Sans tenir compte des reports 2017, nos recettes effectives en 2018 devraient se cantonner autour de 620 000 – 630 000 €, ce qui, avec les dits reports portera nos recettes totales d'investissement à un peu plus de 770 000 €.

Au niveau de nos dépenses d'investissement, il faudra tenir compte du résultat d'investissement reporté de plus de 136 000 € que j'ai évoqué tout à l'heure lors de l'affectation des résultats et du montant de plus de 77 000 € de la part de capital pour le remboursement de nos emprunts ce qui impacte fortement nos possibilités d'action pour 2018 en les diminuant de quelque 215 000 €.

La liste de nos autres dépenses sera établie en privilégiant celles fortement « subventionnables » comme ① les travaux de rénovation des bâtiments communaux (30% à charge de la commune sur un montant total de près de 128 000 €) : fondations église [environ 62 000 €], toiture Carroire et menuiseries extérieures salle des mariages [chacun de ces deux projets pour environ 19 500 €], toiture mairie [environ 16 500 €] et menuiseries salle de classe et de jeux à l'école maternelle [environ 10 500 €] ; ② la poursuite de la mise en éclairage LED dans les rues Vanderbecq, Bantegnie et Salengro (38 % à la charge de la commune sur un montant d'environ 76 000 €) ; et ③ l'installation d'un feu récompense (ou intelligent) pour sécuriser le traversée des piétons face à la mairie et limiter la vitesse des véhicules (37,5% à charge de la commune pour une dépense d'environ 20 000 €).

Nos autres dépenses, toujours suivant nos possibilités, iront ① vers le remplacement du transformateur de la salle Aragon pour un montant provisionné d'environ 60 000 €, mais à ce jour sans certitude au niveau des conséquences induites et donc du coût total, ② la rénovation de trottoirs en fonction des interventions du SIAV pour un montant là aussi un peu aléatoire de 40 000 € et ③ aux travaux en régie pour une

dépense de quelque 73 000 ₣.

Pour en terminer au niveau des dépenses d'investissement, il me reste à vous signaler l'achat de matériel informatique (environ 6 000 €), de logiciels mairie (environ 4 700 €), d'un columbarium (environ 3 500 €) et de matériels pour les Services Techniques (environ 1 800 €).

Voilà ce que je peux vous présenter concernant la situation de la commune et sur les perspectives 2018. Je tiens, comme tous les ans, mais de manière plus appuyée encore au vu du contexte, à remercier tout particulièrement Isabelle Sérafini pour le travail qu'elle a réalisé avec Sylvie Garçon, Catherine Philippe et Christine Dubray, ce qui m'a permis de vous communiquer ces éléments d'information.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède, prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 13 avril 2018

La DGS

I. SERAFINI

